

SERVICES ACCOMPLIS ET SUSCEPTIBLES D'ETRE RETENUS (1)
(voir notice relative à la constitution du dossier de classement)

Inscrivez « état néant » si vous ne justifiez pas d'un service susceptible d'être pris en compte.

Entreprise ou établissement d'exercice (2)	Qualité de l'agent (3)	Périodes d'exercice continu		Horaire hebdomadaire(5)
		du	au (4)	

(1) Le fonctionnaire mentionnera sur la présente page, dans l'ordre chronologique, les services accomplis dans la mesure où ils sont susceptibles d'être retenus pour le reclassement.

Les disponibilités et les congés éventuellement obtenus (en dehors des congés annuels) seront également indiqués de manière précise (nature et durée)

(2) Libellé précis de l'adresse

(3) Selon le cas, indiquer le corps, le grade, la catégorie ou l'emploi ainsi que le statut : titulaire, stagiaire, auxiliaire, contractuel, etc.

(4) Jour, mois, année.

(5) Indiquer l'horaire et préciser la quotité (50%, 80%, ...)

SERVICES ACCOMPLIS ET SUSCEPTIBLES D'ETRE RETENUS (1)
(voir notice relative à la constitution du dossier de classement)

Inscrivez « état néant » si vous ne justifiez pas d'un service susceptible d'être pris en compte.

Entreprise ou établissement d'exercice (2)	Qualité de l'agent (3)	Périodes d'exercice continu		Horaire hebdomadaire(5)
		du	au (4)	

(1) Le fonctionnaire mentionnera sur la présente page, dans l'ordre chronologique, les services accomplis dans la mesure où ils sont susceptibles d'être retenus pour le reclassement.

Les disponibilités et les congés éventuellement obtenus (en dehors des congés annuels) seront également indiqués de manière précise (nature et durée)

(2) Libellé précis de l'adresse

(3) Selon le cas, indiquer le corps, le grade, la catégorie ou l'emploi ainsi que le statut : titulaire, stagiaire, auxiliaire, contractuel, etc.

(4) Jour, mois, année.

(5) Indiquer l'horaire et préciser la quotité (50%, 80%, ...)

TRES IMPORTANT

Afin de permettre le calcul de votre classement, il est nécessaire que vous joigniez au présent document un dossier constitué conformément aux indications.

Le fonctionnaire n'ayant pas de services antérieurs à faire prendre en compte doit le mentionner de façon très précise.

- Je n'ai accompli antérieurement à cette nomination aucun des services susceptibles d'être retenus¹ (pour la liste des services, se reporter à la page suivante).
- J'ai pris bonne note du fait que les services non justifiés ne peuvent être pris en compte dans mon classement.

A _____ le
Signature du fonctionnaire

CE DOCUMENT COMPLETE DES PIECES JUSTIFICATIVES EST A ADRESSER par voie postale exclusivement (y compris pour les états néants) :

**DPE bureau des actes collectifs
Rectorat – 7 place Bir Hakeim – CS 81065 – 38021 Cedex 1**